



Par Régine Mahé, présidente



## Une réforme en profondeur dans notre système éducatif à la rentrée 2023 !

**E**nfin une revalorisation salariale pour septembre 2023 ! Oui mais... les contours se dessinent, les détails se précisent...

La revalorisation dite "socle", revendiquée par le Spelc depuis de nombreuses années, avec le quasi-doublement de la prime d'indemnité de suivi (Isoe-Isae), est simplement la reconnaissance des missions déjà exercées par tous les maîtres auprès de leurs élèves.

Seuls les enseignants jusqu'à l'échelon 7 bénéficieront d'une seconde augmentation salariale grâce à la prime d'attractivité réévaluée. Les autres ne recevront rien... les fins de carrière apprécient déjà !

La revalorisation dite "pacte" ne casse pas des briques ! Il faudra bien travailler plus pour gagner plus... À s'y méprendre car, si ces primes de 1250 € bruts par "pacte" seront défiscalisées, elles seront également désocialisées... à savoir non soumises aux cotisations pour la retraite.

Si la signature d'une mission "pacte" de 18 h pour les remplacements de courte durée (RCD) ou de 24 h pour les autres, est considérée comme une augmentation salariale, cela créera une compétition entre les enseignants volontaires. Quel enseignant sera choisi par le chef d'établissement pour une mission ? Selon quels critères objectifs ? De toute façon, il n'y en aura pas pour tous, car les budgets seront limités. Assisterons-nous à une déstabilisation au sein des établissements et à une tendance

à l'annualisation du temps de travail sous forme d'astreintes ?

Le "pacte" entraînera également une aggravation des inégalités entre les enseignants du primaire et du secondaire. Les missions ne peuvent pas être exécutées de la même manière en raison des emplois du temps différents et de la disponibilité variable des enseignants.

Le "pacte", nouvel outil managérial, sera-t-il vraiment au service d'une meilleure pédagogie pour nos jeunes ? Il repose la question de la perte de sens du métier d'enseignant. C'est un défi complexe. Les enseignants représentent les fondements de notre système éducatif et leur travail est essentiel pour façonner l'avenir de notre société. Il est donc impératif de prendre des mesures pour rétablir la valeur et la signification de leur profession. Malheureusement, le "pacte" ne répond aucunement à cette exigence.



**Le "pacte", nouvel outil managérial, sera-t-il vraiment au service d'une meilleure pédagogie pour nos jeunes ?**

Le Spelc désapprouve la revalorisation "pacte". Le ministère répond par des primes pour quelques-uns et sous conditions d'obtention. Vos responsables Spelc maintiendront vos revendications dans le combat pour l'augmentation sans contrepartie de vos salaires.



Image de couverture: © AdobeStock



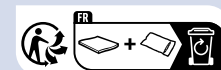
Organe de la Fédération nationale des syndicats professionnels de l'enseignement libre catholique  
192 bis, rue de Vaugirard  
75 015 Paris  
Tél. 01 58 10 13 13

Directrice de la publication :  
Régine Mahé  
Coordinatrice :  
Valérie Doulmét

Conception et réalisation :  
Bayard Service  
CS 36 304 - 35 063 Rennes Cedex  
Tél. 02 99 77 36 36  
Numéro de support : 13 000

Secrétaire de rédaction :  
Romain Pénisson  
Rédactrice graphique :  
Nelly Denos

Impression :  
Media Graphic (Rennes - 35)



Routeage :  
Mailtech (Verson - 14)

Abonnement annuel : 46 euros

CPPAP : 0923 S 06 619  
ISSN : 2804-8571

Photos: Spelc, sauf mention contraire



Fédération nationale des SPELc



@FederationSPELc



Fédération nationale des SPELc



spelc.fr

